Réunion sur les semences bio et locales de couverts locaux

Présents :

* Laurent Fayolle, viticulteur sur Crozes-Hermitage. Utilise des engrais verts depuis 4 ans : orge/vesce ;
* Chrisotphe Corbet, viticulteur à Saillans : Utilise des engrais verts depuis plusieurs années.
* Cédric Carod : viticulteur à Saillans, utilise des engrais verts sur toutes les vignes, 1 rang sur 2.
* Sylvain Thevenet, viticulteur à Saillans, utilise des engrais verts sur toutes les vignes, tous les rangs.
* Yves Gelus, arboriculteur diversifié à Brun. A commencé couverts végétaux à l’automne, avec du seigle de Lituanie.
* Paul, stagiaire chez Yves Gelus.
* Pierre-Alban Olender : repreneur de la ferme de Jean-Marc Revol à Lens-Lestang. Produit avoine noire, blanche, seigle et légumineuse. Outil de tri sur la ferme assez performant.
* Jean-Noel Chaquet : producteur de noix à Montmiral. Pas de travail du sol enherbé. Réflexion sur du semis direct.
* Grégoire Verneret : polyculture céréalière à Chabeuil.
* Clément Thaud : arboriculteur et cultivateur de PPAM sur 15 ha dans les Baronnies (Bellecombe Tarendole). Recherche de semences en bio et en local.
* François Sausse : Grandes cultures à Chabeuil, produit ses semences depuis 30 ans, notamment en vesce de Serdagne.
* Eric Marchand, fondateur/gestionnaire de Jardin envie, producteurs de semences paysannes à Valence.
* Animateurs : Julia Wright et Samuel L’Orphelin d’Agribiodrôme

# Production de semences de couverts végétaux par François Sausse à Chabeuil

Production historique de vesce, mélangée à de l’avoine. Intéressante sauf pour des blés boulangers car tri compliqué. François a fourni de la vesce et de la gesse à des viticulteurs du diois, du sud et nord Drôme et de l’Ardèche en 2020.

A l’avenir François souhaiterait arrêter la vesce en pure car c’est une culture compliqué pour lui (sensibilité aux poux, donc faible récolte, et pas de matériel de récolte adapté), mais il a compris que les viticulteurs étaient très demandeurs de vesce sur le long terme. Essai de semi en mélange pour avoir un tuteur pour la moisson : mélange avec du seigle en 2020. Essai futur avec de la féverole en 2021. Production de gesse depuis 3 ans. Elle se développe plus rapidement que la vesce. Elle est gélive mais n’est pas gênée par les pucerons en été.

Son matériel de tri est très basique (trieur Denis 100) mais très efficace, il trie même des semences achetées à la coop par des agris et très mal triées. Son outil performant mais demande une surveillance à proximité (pas automatisé). 2 passages sont nécessaires à vitesse lente pour un résultat optimal. Même si les viticulteurs ne recherchent pas une propreté parfaite, le tri poussé est nécessaire pour une bonne conservation des graines, pour améliorer les taux de germination et pour pouvoir recréer des mélanges avec des proportions précises.

Congélation de la vesce pour éviter la brûche. Solution alternative : passage sous vide avec CO2.

Production de pois fourrager avec seigle en 2021. Recherche de la bonne proportion pour éviter les ravageurs.

François est prêt à essayer d’autres productions mais il faut s’assurer que ce n’est pas trop compliqué au battage.

# Cultures diversifiées et trieur performant chez Pierre-Alban Olender à Lens-Lestang

Développement des cultures de seigle, avoine blanche (de printemps), avoine noire, pois fourrager + un peu d’orge (Himalaya) et blé.

Semis en septembre de cameline : couverture très rapide.

Fourni déjà de nombreux producteurs et éleveurs en grains fermiers. Période de réservation des cultures : possibilité de donner les besoins avant moisson mais les livraisons réelles ne pourront être définies qu’à la moisson.

Outil de tri performant, neuf avec une capacité plus importante que la production. Fosse de 2,5T puis élévateurs et goulottes pour réaliser différents tri sur un seul passage : séparateur+ aspiration puis tri alvéolaire puis table densimétrique.

Pour obtenir un tri optimal, même avec du matériel efficace, il faut compter sur des faibles débits de chantier.

**Tri à façon :**

Détail d’une opération de triage :

* Déchargement, réception et stockage du produit
* Réglage et installation des grilles du séparateur, installation des caissons ou fûts de réception.
* Contrôle du débit, surveillance , débourrage, manutention des fûts et caissons pleins
* Réglage et surveillance des débits table et alvéolaire si nécessaires + manutention des contenants.
* reconditionnement en big bag
* Nettoyage de l’installation par aspiration et soufflage (fosse, pied d’élévateurs, séparateurs, alvéolaire et table) incluant le nettoyage des grilles.

La tarification se base sur :

Le prix de revient HT du matériel rapporté au tonnage engagé + amortissement du matériel + certification BIO + électricité + entretien annuel + fournitures nécessaires + rémunération du producteur.

Elle est basée sur un forfait horaire qui permet de moduler le prix selon le temps passé et/ou le nombre de passage effectué sur différents outils et le débit du produit à trier

* Forfait utilisation HT : 55€ / tonne de produit brut livré
* Forfait horaire 25€ HT / heure (débit variable de quelques centaines de kg à 3T/h)

Hors transport

Hors emballage (sac et big bag) si nécessaire.

Hors traitement C02

# Besoins exprimés par les viticulteurs et arboriculteurs

* Semences de Moha pour implanter sous les abricotiers
* Investissement collectif dans un outil de tri et de conservation, en association avec quelqu’un d’équipé en poids lourd pour faire les navettes : grouper les volumes sur les transporteurs.
* Nécessité d’avoir du stock d’avance pour pouvoir semer des EV quand il faut.

# Autres contacts de fournisseurs potentiels de grains fermiers

* Grégoire Verneret  à la Baume Cornillane : il travaille déjà avec François Sausse sur le triage et peut fournir les grains non produits par François (notamment l’avoine).
* Jardin’Envie : bientôt 30 ha supplémentaires sur la ferme, déjà producteurs de semences bio. A ce jour peut fournir de la phacélie notamment.

# Planning 2021 :

* Agribiodrôme envoie un questionnaire aux producteurs courant avril-mai pour qu’ils précisent leurs souhaits.
* Ces souhaits seront transmis aux céréaliers, notamment pour planifier les semis de l’automne 2021.
* Les quantités réellement disponibles seront transmises par les céréaliers fin juillet après les moissons. Un réajustement des commandes sera peut-être nécessaire selon les récoltes (les commandes pourront être complétées auprès des coopératives céréalières).
* Livraison des commandes entre fin juillet et fin août.

Compte-rendu rédigé par Julia Wright et Samuel L’Orphelin